



Jeudi 14 avril 2011

DECLARATIONS DE REVENUS 2010 : **Vos impôts méritent un expert...**

Du 23 au 27 mai 2011, les contribuables bénéficieront gratuitement de l'aide des experts-comptables franciliens pour remplir leurs déclarations d'impôts

Une semaine au service des contribuables

Du lundi 23 au vendredi 27 mai, de 9 heures à 17 heures 30 sans interruption, l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France mettra en place un grand dispositif citoyen de conseil et d'assistance aux particuliers.

Pour accompagner les contribuables dans leurs obligations fiscales, **les experts-comptables franciliens donneront gratuitement sans rendez-vous et en toute confidentialité :**

- **Des consultations par téléphone : « ALLÔ IMPÔTS » au 0800 06 54 32**
(Numéro vert - appel gratuit depuis un poste fixe)

Simple et rapide, remplir sa déclaration devient simple comme un coup de fil

- **Des consultations en face à face : à la Maison de la Profession comptable francilienne***

*Siège de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France, au 50 rue de Londres, 75008 Paris (Métro : Liège ou Europe).

« La loi de Modernisation des professions judiciaires ou juridiques votée le 15 mars dernier, consacre officiellement le rôle des experts-comptables dans l'assistance des particuliers pour leurs démarches déclaratives à caractère fiscal, social et administratif. Cette semaine de consultations fiscales s'inscrit dans cette logique, et nous souhaitons lui donner une dimension plus ambitieuse encore en communiquant largement auprès du grand public », explique **Françoise BERTHON, Présidente de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France.**

À propos de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France

Créé par l'Ordonnance de 1945, l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France (www.oec-paris.fr) est l'institution régionale de l'Ordre des experts-comptables - Conseil Supérieur, sous tutelle du MINEFI. Il représente les 5 600 experts-comptables, 3 800 cabinets et 2 600 stagiaires experts-comptables de la région Paris Ile-de-France, au service des 700 000 entreprises franciliennes. Les compétences de l'expert-comptable, son diplôme, son Code de déontologie, sa proximité avec les dirigeants d'entreprise ainsi que la diversité de ses missions (gestion et finances, comptabilité, fiscalité, gestion sociale, management,...) et de ses secteurs d'intervention, font de lui le premier conseiller du chef d'entreprise. Outre ses fonctions traditionnelles de contrôle légal et de représentation de la profession comptable libérale, l'Ordre région Paris Ile-de-France développe aussi une panoplie d'outils propres à assister l'expert-comptable dans tous les domaines de son métier : réunions d'information sur des thèmes d'actualité, outils documentaires à destination des cabinets, publications, présentations techniques, clubs de réflexions et d'actions. L'Ordre région Paris Ile-de-France publie chaque trimestre sa revue «Le Francilien».

Contact presse :



STRAT & COM - Emeric Latimier ou Véronique Pernin : 01 40 28 46 18

oecc-paris@vpstrat.com